

## HURIGNY

# Les crêtes d'Hurigny



© Géraldine Rambaud Hurigny

### PROFIL PARCOURS

Distance **14 KM**  
Durée **3 H 35** | Niveau **MOYEN**  
Dénivelé **195 M**

Ambiance **PANORAMA,  
PATRIMOINE**

### DÉPART HURIGNY | HURIGNY ÉCOLE

Localisation GPS : 46.3487, 4.79439 | Alt. 301 m

Depuis les crêtes d'Hurigny, la vue porte loin vers la vallée de la Saône et jusqu'aux contreforts du Jura. Au printemps, les pelouses calcaires se couvrent d'orchidées sauvages. Le flanc de pente déroule un patrimoine remarquable, en particulier le château féodal de Salornay dont les origines remontent au XIIe siècle.

### À VOIR EN CHEMIN

- Église romane d'Hurigny
- Château communal, son parc et son parcours de santé
- Bois de la Sénétrière ombragés, champ de tir
- Puits de captage
- Château de Salornay
- Vue sur le château de Chazoux

Des monts, vue sur la vallée de la Saône, au de là la plaine de l'Ain et si le temps le permet, le Mont Blanc

### APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Bourgogne, Bourgogne aligoté, Coteaux Bourguignons, Crémant de Bourgogne, Mâcon, Mâcon-La Roche-Vineuse, Mâcon-Villages

### PÉRIODE IDÉALE

Toute l'année

### POINT DE VIGILANCE

Les chemins peuvent être boueux à la suite d'épisodes pluvieux.

### CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers. N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques. Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000). Ne laissez aucun débris dans la nature.

### SECTEUR VITICOLE

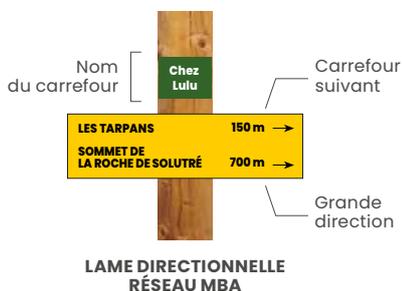
Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

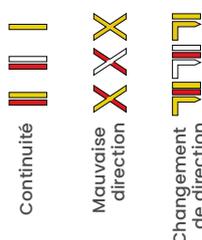
météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vigneron étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.

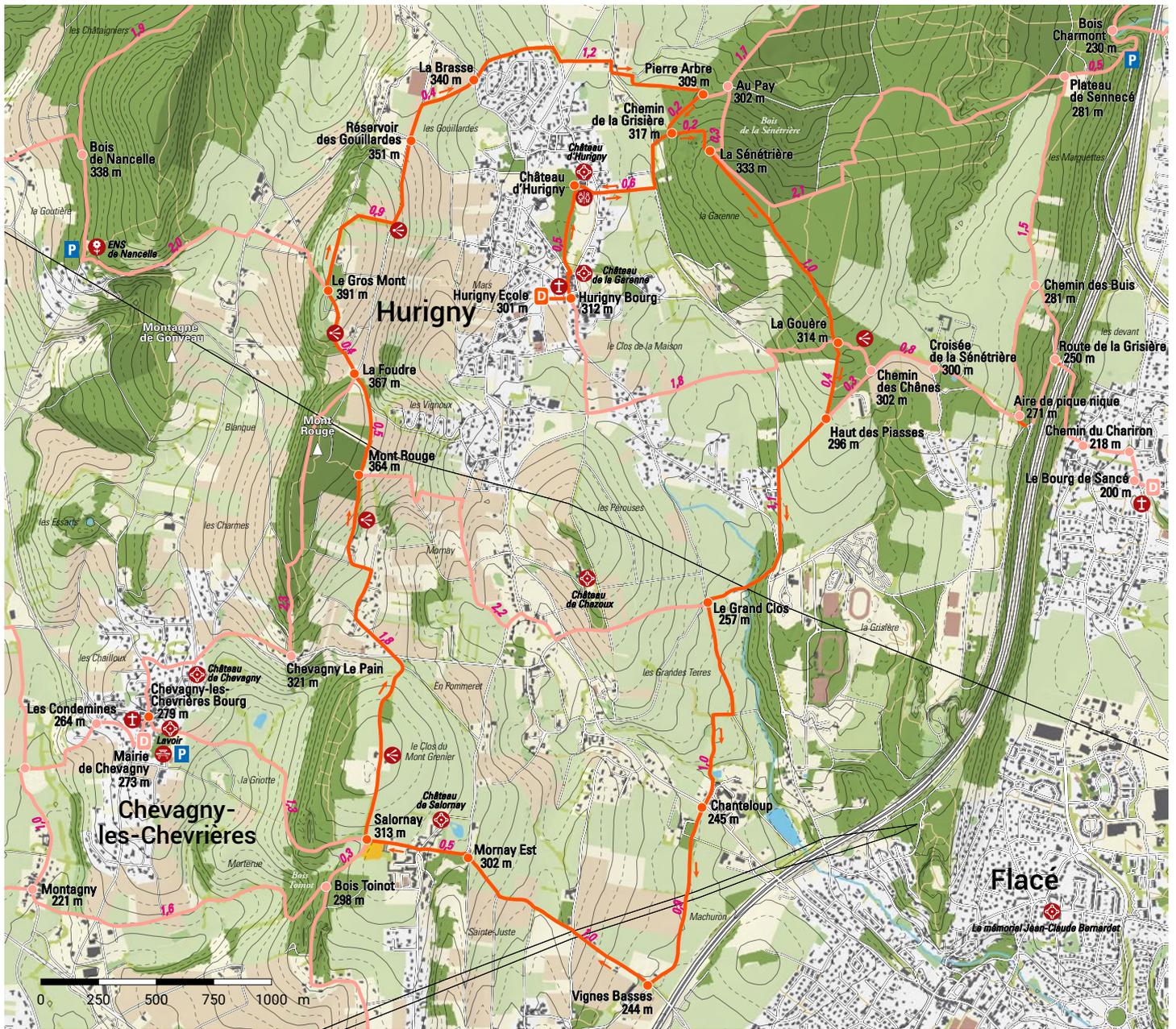


Balilage itinéraire  
Balilage GR\*\*  
Balilage GRP\*\*\*



Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balisage particulier complémentaire.

\*GR® : Grande Randonnée  
\*\*GRP® : Grande Randonnée de Pays



- Point de vue, belvédère
- Croix, église, chapelle
- Patrimoine bâti et vernaculaire
- Curiosité
- Patrimoine naturel
- Musée
- Camping
- Table de pique-nique
- Toilettes
- Réseau MBA
- Voie verte / bleue
- GRP
- GR76
- Carrefour
- Office de Tourisme
- Départ randonnée
- Parking
- Ligne électrique

**PROFIL PARCOURS**

Distance **14 KM** | Dénivelé **195 M**

# Les crêtes d'Hurigny

